COMMUNE DE
LACHASSAGNE

BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES
RHÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire Mickaël CHALLANCIN

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2026

Présents : Monsieur Mickaël CHALLANCIN, Maire

Monsieur Stéphane MUZET, Madame Muriel SOLERTI, Madame Caroline D'AUTRYVE, Monsieur Anthony GANDIA, Madame Geneviève BETTWY, Madame Stéphanie PLAZA, Monsieur Franck CAILLON, Madame Emmanuelle VENET, Monsieur Sébastien FAYARD, Madame Sandrine D'HERVE, Madame Isabelle FOURNIER-CARRIE, Monsieur Julien SYDOROWICZ, Monsieur Arthur LE LEVREUR, Monsieur Médéric BAZIN

Absents :
Madame Geneviève BETTWY : pouvoir à Madame Muriel SOLERTI
Madame Sandrine D'HERVE : pouvoir à Madame Caroline D'AUTRYVE
Madame Stéphanie PLAZA : pouvoir à Isabelle FOURNIER-CARRIE

Secrétaire de séance :
Monsieur Médéric BAZIN

Vote		**Délibération 2026-38**
Pour **Abstentions** **Contre** **Total**	**15** **_** **_** **15**	**OBJET : Rapport d'activités de la CCBPD**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/09/2026
Application agréée E-legalite.com
069-216901066-20260917-202638-DE

Le rapport d'activité de la CCBPD à fait l'objet d'une communication à l'ensemble du conseil municipal préalablement à la séance. Sa présentation est assurée par Mickael CHALLANCIN, maire et conseiller communautaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L. 5211-39 ;

Vu le rapport d'activité de la Communauté de communes ;

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport annuel d'activités de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées pour l'année 2025

Ainsi fait et délibéré à Lachassagne, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Médéric BAZIN

Le Maire,
Mickaël CHALLANCIN

MAIRIE DE LACHASSAGNE
69 (Rhône)

REÇU EN PREFECTURE
le 24/09/2026
Application agréée E-legalite.com
069-216901066-20260917-202638-DE